



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUN 2018

La séance débute à 19H45, avec 48 membres présents, par une information pour les nouveaux parents, suivie de l'Assemblée Générale

**Rappel des objectifs de l'APLI : apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les lycéens dans les transports, dans les cas suivants:**

L'APLI (Association de Parents des Lycéens Iliens) est régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Elle a pour but d'intervenir pour pallier aux difficultés liées au transport ou au rapatriement des lycéens et collégiens, de Belle-Ile, Houat et Hoëdic, scolarisés sur le continent.

Nous intervenons auprès de différents partenaires : la Région Bretagne, la Compagnie Océane, la Compagnie du Transport du Morbihan (CTM), Maury Transport, Bretagne Sud Autocars (BSA), les lycées, CFA, MFR, les taxis.

La Région Bretagne nous a transmis en début d'année une liste de 179 lycéens iliens scolarisés sur le continent répartis dans 38 établissements du département et de la Bretagne. Nous sommes chargés de prévenir tous les établissements scolaires en cas de retours anticipés ou autres subtilités (retards, ponts, mise en place de services spéciaux...).

**Nous communiquons avec vous par sms et/ou mail. Il est donc très important de nous indiquer une adresse mail et un numéro de portable !**

**Nous suivons un protocole établi en partenariat avec le pôle transport de la Région Bretagne et les transporteurs :**

▲ **Rapatriement des élèves :**

En cas de modification des horaires de bateau, la Compagnie Océane avertit l'APLI et la Région (Direction des transports). Ensuite L'APLI prévient la CTM, BSA et Maury Transports afin de mettre en place un ramassage scolaire anticipé. Si les délais le permettent, la CTM fournit les nouveaux horaires à l'APLI et à la Région. **l'APLI, considérée par la Région comme l'interlocuteur unique, se charge de contacter tous les établissements scolaires afin de permettre aux élèves de sortir avant la fin des cours.**

▲ **Grève, journée pédagogique, rentrée décalée ...:** L'APLI ne peut pas gérer les cas particuliers liés à l'organisation d'un seul établissement. Par contre nous pouvons apporter notre aide pour vous aider à trouver une solution, mais nous ne pouvons pas prendre en charge les frais de transport dans ces cas de figure.

▲ **Santé :** L'APLI ne prend pas en charge rapatriement sanitaire. Toutefois nous nous engageons à vous aider à trouver des solutions et éventuellement apporter une contribution financière en cas de difficultés (sur présentation d'un certificat médical et après étude du dossier).

# RAPPORT MORAL

## Quelques chiffres :

- 2017/2018 : 179 élèves insulaires inscrits sur les listes de la Région Bretagne et CTM. 169 de Belle Ile, 5 de Houat et 5 de Hoëdic.
- **149** sont adhérents à l'Apli : dont 6 élèves hors liste de la région, répartis entre le CFA, collèges et Universités. Soit **78%** des scolaires !
- 148 adhérents sont de Belle île, 1 de Houat et 0 de Hoëdic.
- Ils sont répartis sur **38 établissements** scolaires (32 l'année dernière) !
- Listes des nouveaux scolaires bellilois partant sur le continent :
  - Collège Sainte Croix : 22 élèves
  - Collège Michel lotte : 38 élèves
  - Houat/Hoëdic : 0 élèves

## ACTIONS 2017/2018

### Une rentrée très compliquée pour Lorient :

Tous les vendredis de septembre nous avons dû faire attendre les bateaux suite aux retards du bus des Internes L1 entre Quiberon et Lorient, lié à l'organisation et au trafic provoqué par la déviation de Pont Lorois, mais également au fait qu'un interne non insulaire se faisait déposer à Erdeven (arrêt non prévu). Le problème a enfin été résolu le 12 octobre après la mise en place par le transporteur Maury d'une navette pour les élèves de Jean Macé entre le centre Alpha (Lanester) et le Parc des Expositions où les élèves récupèrent le car des Internes qui n'a plus besoin de faire un détour par Lanester et gagne ainsi un temps précieux.

Il faut savoir que faire attendre un bateau génère des coûts très importants et que le trafic dans le port répond à des normes de sécurité qui imposent de respecter un délai entre 2 bateaux sans oublier le stress pour nous !

### Les grandes marées : 22/09 et 6/10 :

Les horaires de bateaux ont dû être modifiés en raison des grandes marées. Le retour a été très compliqué car nous n'avions pas la possibilité de faire attendre le dernier bateau. La société Maury et la compagnie Océane ont tout mis en œuvre pour permettre aux élèves un retour au bateau de 19H15 ! En octobre le bateau prévu à 19h a été décalé à 19H20.

### Le trail : Les bateaux étant tous complets en raison du Trail de belle-ile , le bateau des scolaires étant initialement prévu à 19h45 , il était impératif de changer les billets pour avoir de la place plus tôt dans la journée et laisser ainsi la possibilité aux « coureurs » de réserver leurs traversées au dernier bateau !


### 29/09 Inauguration du centre Quai 9 à Lanester : La CTM n'ayant pas été prévenue, il a fallu gérer dans l'urgence le ramassage des élèves de Jean Macé.

### Service spécial pour les vacances : Le 25 avril étant un mercredi, nous avons des établissements qui fermaient l'après-midi et d'autres le soir. Nous avons obtenu 2 plages horaires pour les bus scolaires de Vannes et Lorient.

### Vendredi 22 décembre : En raison de la Formation PPMS le Lycée Dupuy de Lôme a fermé l'après-midi mais pas de communication !

### Difficultés liées au Trafic :

- **Lundi 15 janvier** : Bus de Lorient bloqué dans les bouchons. Lycées prévenus.
- **Lundi 12 Février** : Terrible accident dans lequel une collégienne a perdu la vie. Les bus de Vannes ne sont arrivés qu'à midi. Nous avons prévenu tous les lycées.
- **Mardi 3 avril** : Car bloqué dans les embouteillages, lycées prévenus
- **Vendredi 1er juin** : gros accident entre Auray et Vannes, les bus n'arrivent pas à rentrer dans Vannes pour récupérer les élèves. Nous avons prévenu la Compagnie Océane.

 **Journée Pédagogique** : Vendredi 1 décembre, pas de transport le jeudi soir pour les internes des lycées privés concernés.

### la SNCF : Retards, Absences de trains, Grèves ...

**Cette année notre principale source de dépense a consisté à commander des taxis pour remédier aux problèmes des trains !**

- **Vendredi 22 septembre** : Grève :Taxi Quimper/Quiberon
- **Vendredi 19 janvier** : Pas de correspondance à Redon : Taxi
- **Vendredi 26 janvier** : Retard trop important du TER de Quimper, une lycéenne est contrainte de dormir à Lorient.
- **Vendredi 9 février** : Le TER de Quimper arrive trop tard : Taxi Auray/Quiberon.
- **La grande série de grèves en Avril, Mai et Juin** a généré d'énormes difficultés aux 5 élèves scolarisés sur Quimper. En mars, un interne étant en stage, les parents ont pu se relayer pour conduire les lycéens avec leur véhicule (5 places). En mai (14/18/28), nous avons aidé les parents à trouver une solution : 3 devis ont été établis auprès des transporteurs, nous avons retenu les transports Karola qui nous ont fait une belle remise. L'APLI a pris en charge 50% des frais, il restait à charge un montant de 33,50€ /élève. En juin les parents ont pu gérer individuellement.

### Départs décalés :

- **Lundi 11 décembre** : Pas de bateau avant 12h30 au départ de Belle Ile
- **Dimanche 7 janvier** : Pas de bateau pour Houat et Hoëdic. Belle Ile : dernier bateau annulé, les internes ont dû prendre le bateau de 17H. Nous avons diffusé l'information sur la page Facebook et le site de l'Apli, prévenu par téléphone les élèves concernés et averti les lycées.
- **Tout le mois de Mars** : le bateau des internes de Belle-ile était programmé à 17H45 au lieu de 18H30 pour un départ de car à 19H30 (problème de coordination des transporteurs lié à la mise en place de la LGV).
- **Dimanche 10 mars** : suite à un coup de vent pas de bateau le dimanche soir, tous les internes sont partis le lundi au bateau de 7h45. Nous avons fait le nécessaire auprès des cars et des lycées et mis en place des taxis. Pas de bateau pour Houat et Hoëdic.

 **Retour Anticipé** : Aucun !

### Problèmes individuels :

- **Les élèves qui ratent leur correspondance** :
  - ✓ **Vendredi 15/09** : taxi Lorient /Quiberon pour un élève qui a raté son bus
  - ✓ **Vendredi 19/01** : taxi Quimper/Quiberon pour un interne qui n'a pas eu son train.
  - ✓ **Vendredi 2 /02** : Taxi Hennebont : Quiberon pour l'élève qui a raté son bus
  - ✓ **Vendredi 1/06** taxi pour un élève entre Lorient et Quiberon.
- **Les valises et sacs oubliés** :
  - ✓ **Vendredi 23 février** : Sac oublié dans un bus de le CTM
  - ✓ **Lundi 19 mars** : Sac oublié à Pontivy

- *Insolite* :
  - ✓ vendredi 16/12 : Un lycéen se serait réveillé trop tard et s'est retrouvé dans le dépôt de Maury !
  - ✓ Vendredi 18 mai, un nouveau chauffeur oublie un élève à Ker Ana et un autre à ND de la Paix. Nous avons mis un taxi en place pour le premier et le bus a fait demi-tour pour le second.

---

### *Hébergement d'urgence*

---

Depuis la rentrée 2016/2017, suite à la fermeture du site de la Maison de la Baie à Quiberon (PEP56), nous ne disposons plus d'un logement d'urgence en cas d'impossibilité de rentrer sur Belle Ile, Houat et Hoëdic. Nous avons sollicité les élus de Belle-Ile, de Quiberon et de St Pierre Quiberon afin de nous aider à trouver une solution, car même si les tempêtes sont bien anticipées, il est impossible de prévoir l'avarie technique ... Une solution avait été envisagée avec la PEP39 qui disposait d'un établissement pouvant accueillir 135 scolaires à St Pierre Quiberon. Mais devant le prix prohibitif annoncé pour garantir ce logement (l'astreinte du personnel de mairie pour encadrer ce dispositif et l'hébergement : 7532€) les élus ont obtenu la garantie par la Compagnie Océane, en cas d'avarie technique, sur la période où un seul bateau fait la traversée, qu'elle assurera le retour de nos enfants avec le Melvan).

Nous remercions tous nos partenaires et les élus de s'être mobilisés pour nos scolaires !

---

### *3eme Trimestre : Nous expérimentons de nouveaux horaires pour le retour des scolaires*

---

Suite à plusieurs plaintes des transporteurs en raison de grosses dégradations (abri bus cassé à Quiberon, siège de bus entaillé au couteau ... nous avons pensé que ces problèmes pourraient être évités en diminuant le temps d'attente entre les correspondances. En effet, beaucoup de scolaires terminent tôt le vendredi, certains arrivent en stop pour prendre un bateau plus tôt. Après une longue enquête auprès des lycées sur les horaires de fin de cours et une réunion avec la Région et les transporteurs, nous avons proposé une expérimentation avec de nouveaux horaires qui a débuté le 16 mars.


- **Vannes** : 1 bus avancé à 16h (pour le bateau de 17h15) + 2 bus aux horaires habituels (pour le bateau de 19h45). Grand succès, beaucoup de lycéens ont été satisfaits de ce bus et ont arrêté de faire du stop ou de prendre des lignes régulières. Par contre, beaucoup de frustration pour les 2 autres bus qui voient partir le bateau de 18h45 sous leurs yeux (il manque 15 mn).
- **Lorient** : 1 seul bus pour le bateau de 18h45 (suppression du bus 177 et de la navette qui transférait les élèves de Jean Macé au parc des expos) . Dans la pratique, les lycéens n'ont pu prendre ce bateau que 2 fois (en faisant attendre le bateau 5mn). Ce qui a généré pas mal de stress.

**Il a été décidé de maintenir ces nouveaux horaires pour la rentrée de septembre 2018**

---

## INFORMATIONS GENERALES

---

- **Réunions d'information dans les collèges de Belle Ile** Après avoir collecté les dossiers d'inscription pour le transport scolaire de la rentrée de septembre 2018, nous avons organisé, une réunion d'information pour les élèves de 3ème au sein des 2 collèges de Belle Ile. Nous avons également pris contact avec le collège de Houât.
- **Mise à jour de nos moyens de communication :**  **APLI-Belle-isle-en-mer**
- **Gestion du site de l'APLI** <http://www.apli-belleile.fr/>
- **Informations générales :** (publication sur le site, la presse et auprès de nos partenaires) :
  - ⇒ Arrêt des transports scolaires
  - ⇒ Informations sur les modifications d'horaires
  - ⇒ Informations communiquées aux établissements scolaires

---

## RAPPEL

---

- **Coordonnées de la CTM – Transdev :** CTM Kerbotez 56690 Landevant - 02 97 01 22 71  
[Ctm.landevant@transdev.fr](mailto:Ctm.landevant@transdev.fr)
- **Vous devez retirer les billets de bateaux au guichet de la C°Océane**
- Billet TIM à 2,00 € pour tout le Morbihan  
**Apprentis :** carte à 15,00 € pour 10 trajets (vente auprès des conducteurs ou agence)  
**Etudiants/ élèves non subventionnés ou hors 56 :** carte mensuelle TIM jeunes : 32,00 €/mois
- **Recommandations :**
  - V**érifier l'horaire et l'emplacement de l'arrêt du bus auprès des anciens élèves
  - E**nregistrer le n° de téléphone de l'APLI dans leurs contacts
  - C**ommuniquer à l'APLI un n° portable (SMS) + mail
  - D**onner 15,00 € à vos enfants
  - P**ossibilité de régler le taxi par VAD
  - S**ac de voyage : Pensez à mettre le nom de l'élève sur sa valise (c'est important en cas de perte ou d'oubli !) Nous vous rappelons que les sacs de voyages doivent être rangés dans les espaces prévus pour ça et non dans les escaliers.

**Il est très important pour nous d'avoir un élève dans le bus qui puisse nous contacter directement afin de nous tenir informer en cas de difficultés. Merci de nous enregistrer dans les contacts de vos enfants !**

**La Compagnie Océane délivre toujours une carte bachelier aux jeunes** qui poursuivent dans l'enseignement supérieur, sur présentation de la carte étudiant ou d'un certificat de scolarité, qui leur permet d'avoir 33 allers retours passagers gratuits pour la 1ère année et 2 allers retours pour une voiture pour l'aménagement et déménagement. N'hésitez pas à le réclamer aux guichets de la C°.

Nous vous rappelons l'existence de notre site internet : [www.apli-belleile.fr](http://www.apli-belleile.fr)

**Et la page facebook**  **APLI-Belle-isle-en-mer**

Vous y trouverez toutes les infos concernant l'association, les coordonnées des membres du CA, des infos de dernière minute en cas de problème au niveau des transports. (Attention il faut aimer la page !)

Vous pouvez également **télécharger et imprimer le bulletin d'adhésion si vous souhaitez renouveler celle-ci pour l'année 2018/2019**, et nous le renvoyer à l'adresse suivante : APLI BP71 56360 LE PALAIS.

---

### *RAPPORT FINANCIER*

---

**Du 13 juin 2017 au 14 juin 2018**

**Recettes : adhésions** 1674.00€ (149 adhérents dont 15 familles)

**Subvention : 950€**

**Total des recettes : 2624.00€**

- Assurance juridique : 98.22€
- Site Internet : 14.40€
- Boite Postale : 94.80€
- Fonctionnement : 149.63€
- Taxi : 1413.63€
- Transport Lorient /Quimper des 5 lycéens : 167€

**Total des dépenses : 1941.65€**

**Bénéfices : 682.35€**

Livret A : 4160€

---

### *Décisions de l'Assemblée Générale*

---

- ⤴ Approbation du rapport moral
- ⤴ Approbation du rapport financier
- ⤴ Le montant de l'adhésion reste à 12€ par enfant ou 18€ par famille pour 2 enfants ou plus.
- ⤴ Approbation des propositions faites par le bureau
- ⤴ Approbation du Conseil d'Administration

---

### *Le nouveau bureau*

---

Anne Blavec, Valérie Le Bihan, Virginie Dramard et Noëlle Bianéis quittent l'APLI et nous avons le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres : Alexandra Deconinck, Natacha Ansquer, Madie Le Garrec et Delphine Mahé

Présidente : Agnès Lamour  
Trésorière : Bernadette Le Bidel  
Secrétaire : Cathy Guillerme

Membres : Tatiana Féchant  
Valerie Heins  
Alexandra Deconinck,  
Madie Le Garrec  
Delphine Mahé

**Un grand Merci à toute l'équipe pour son investissement personnel et aux partenaires de l'APLI qui sont toujours attentifs et réactifs à nos demandes !**

La séance est levée vers 21H.